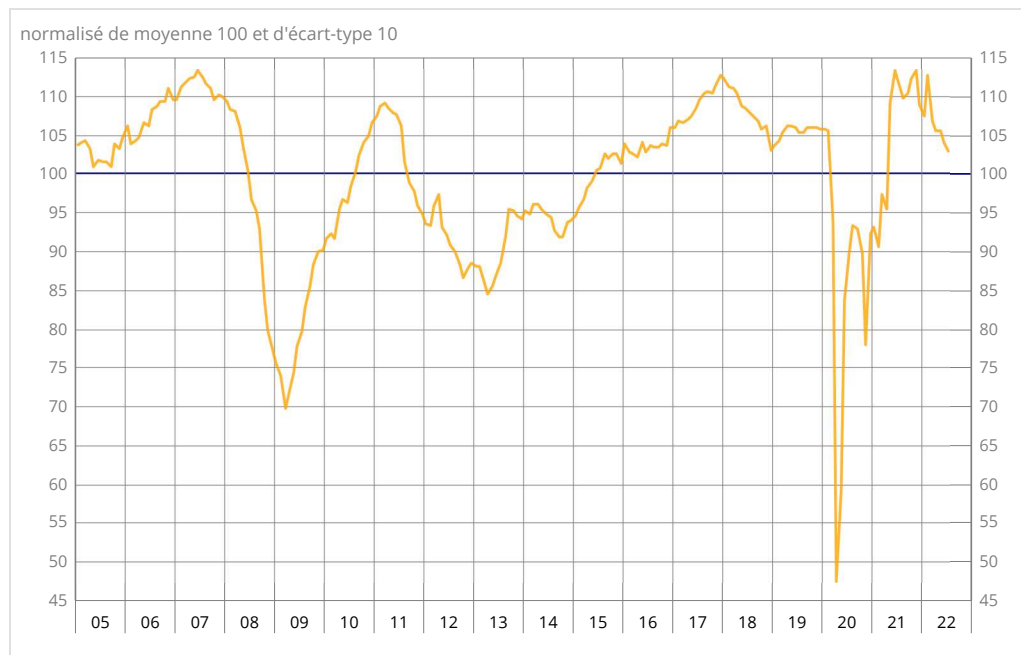




### En juillet 2022, le climat des affaires en France s'altère de nouveau

En juillet 2022, le climat des affaires en France s'altère de nouveau un peu. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd un point. À 103, il reste au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette légère détérioration du climat des affaires au mois de juillet résulte principalement de la dégradation conjoncturelle dans les services et l'industrie.

#### Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans les services, le climat des affaires se dégrade légèrement, pénalisé par le recul des soldes d'opinion sur les perspectives générales du secteur.

Dans l'industrie, le climat des affaires s'assombrit, pénalisé par le recul des soldes sur la production passée et les carnets de commande. Le solde d'opinion sur l'évolution prévue des prix de vente reste élevé mais recule nettement.

Dans le bâtiment, le climat des affaires s'altère également un peu mais reste favorable. Les chefs d'entreprise du secteur sont légèrement moins positifs sur leur activité passée mais restent optimistes quant à leur activité pour les trois prochains mois.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), l'indicateur de climat des affaires est stable en juillet. Cette stabilité résulte d'évolutions contrastées : la situation conjoncturelle se détériore assez nettement dans le commerce de détail mais s'améliore dans le commerce et la réparation d'automobiles.

Enfin, le climat des affaires bimestriel dans le commerce de gros est stable par rapport au mois de mai. Le solde d'opinion sur les ventes passées poursuit sa baisse tandis que ceux sur les livraisons reçues de l'étranger et les intentions de commandes rebondissent.

### Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

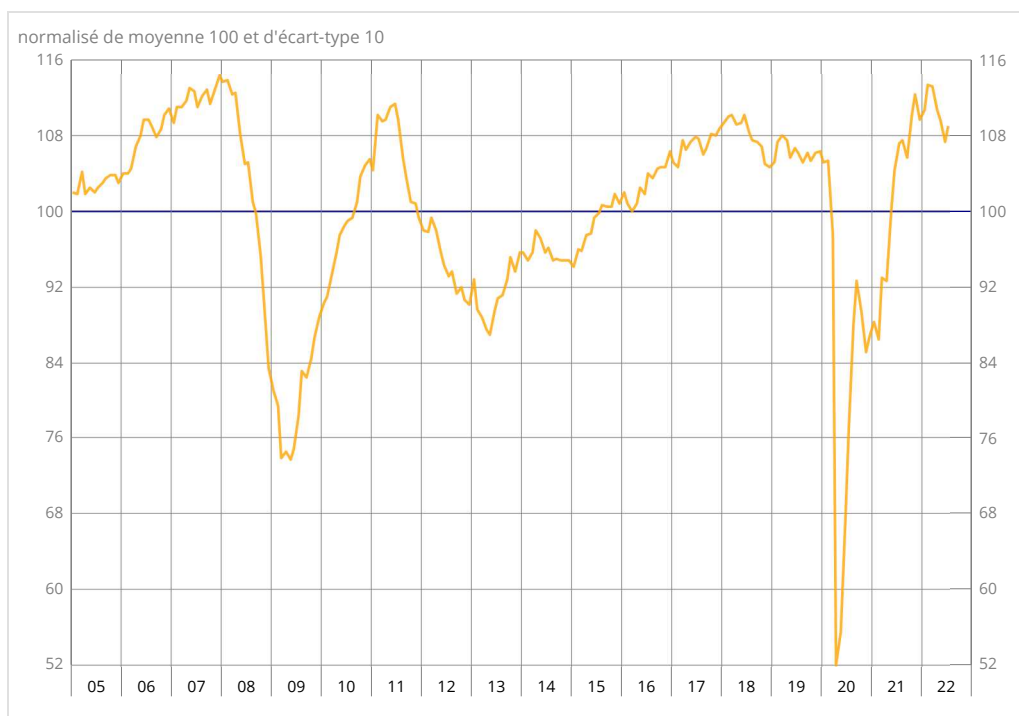
	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22
<b>Indicateurs du climat des affaires</b>					
<b>France</b>	<b>107</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	<b>104</b>	<b>103</b>
Industrie	107	108	106	108	106
Bâtiment	114	115	114	114	113
Services	108	108	109	108	107
Commerce de détail	99	93	98	95	95
Commerce de gros	105		101		101
<b>Emploi</b>					
<b>Emploi</b>	<b>113</b>	<b>111</b>	<b>110</b>	<b>107</b>	<b>109</b>

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

### Le climat de l'emploi s'améliore en juillet après plusieurs mois de détérioration

Le climat de l'emploi se rétablit quelque peu en juillet 2022, après trois mois consécutifs de dégradation. L'indicateur synthétique gagne deux points et atteint 109, bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Ce rebond résulte principalement de la bonne tenue des soldes d'opinion relatifs à l'évolution récente et à venir des effectifs dans les services (hors agences d'intérim), malgré un recul de ces mêmes soldes dans l'industrie manufacturière et le commerce de détail.

### Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

### Révisions

Les indicateurs synthétiques de climat des affaires dans le bâtiment et de climat de l'emploi de juin 2022 sont tous les deux révisés à la baisse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

## Pour en savoir plus

---

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 juin et le 18 juillet 2022.

Prochaine publication : le 25 août 2022 à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475